

**Calendrier des épreuves du Baccalauréat 2021 :
Épreuves anticipées et épreuves terminales**

Mise à jour 26 novembre 2020

Nous attirons votre attention sur le fait que ces informations sont susceptibles d'évoluer en raison de la situation sanitaires ou réglementaire.

Pour plus de renseignements concernant le calendrier prévu pour les candidats individuels, contactez le Service des examens : estelle.anne@cimf.ca

Les épreuves de spécialité : Une nouveauté dans le calendrier

Les épreuves écrites des enseignements de spécialité de Terminale auront lieu **entre le 24 et le 26 mars 2021**, à raison d'une épreuve par jour, programmée en matinée.

Le cas échéant, les épreuves orales ou pratiques liées à ces spécialités seront placées à proximité de ces dates.

Autres épreuves ponctuelles ⁽¹⁾ (par ordre de survenance) :

- Philosophie (4h) : le 25 mai (à 8h30)
- Histoire-géographie (2h) : 26 mai à 8h30
- Enseignement scientifique (2h) : 26 mai à 14h30
- LVA Écrit (2h) : 27 mai à 8h30
- LVB Écrit (2h) : 27 mai à 14h30
- EPS : 31 mai (toute la journée)

Épreuves anticipées ⁽²⁾:

- Épreuve écrite de Français (4h) : 1^{er} juin à 8h30
- Épreuve orale de Français : A proximité du 1^{er} juin.
- Épreuve écrite de Spécialité de 1^{ère} (2h) : 1^{er} juin à 14h30

Les épreuves orales de langues (LVA et LVB) ainsi que le Grand oral seront placées, dans la mesure du possible, à proximité des dates des épreuves écrites.

La délibération du jury est prévue à partir du **15 juin 2021** (à confirmer).

¹ Le passage de certaines épreuves ponctuelles sera réservé à certaines catégories de candidats. Renseignez-vous auprès du CNED ou de votre établissement le cas échéant.

² Les épreuves anticipées concernent les candidats de classe de Première, ou à titre exceptionnel, les candidats de Terminale cumulant le passage des épreuves de Première et de Terminale – voir conditions.